



LA COMPTABILITÉ DU VDI

Niveau 2



NIVEAU 2 : Procédure comptable à suivre lorsque les procédures de niveau 1 sont acquises.

TABLE DES MATIERES

LIVRE DES RECETTES _____	2
DEFINITION _____	2
EXEMPLE SIMPLIFIE _____	2
FRANCHISE EN BASE DE TVA _____	3
REGISTRE DES ACHATS-REVENTES _____	3
DEFINITION _____	3
EXEMPLE SIMPLIFIE _____	3
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS _____	4
DOCUMENT D'INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES (DIP) _____	4
BON DE COMMANDE (BDC) _____	5
LES FACTURES DE FLPF _____	6



LIVRE DES RECETTES

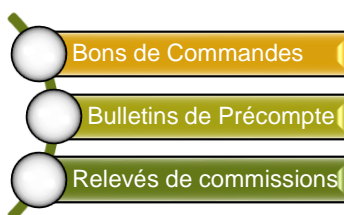
DEFINITION

Le VDI doit tenir une comptabilité simplifiée.

Pour cela il doit tenir un livre journal sur lequel seront enregistrés chronologiquement le montant et l'origine des recettes encaissées, appuyé de pièces justificatives.

Le VDI doit tenir un Livre Chronologique des Recettes.

Les pièces justificatives à conserver sont les suivantes :



Les documents commerciaux doivent être conservés pendant **10 ans** (Factures, Bons de Commande, ...)

Les Bulletins de précompte présents dans votre espace FBO sont à archiver à vie. Vous pouvez en avoir besoin lors de l'établissement d'un dossier retraite.

EXEMPLE SIMPLIFIE

Nous vous conseillons de tenir deux types de Livre Chronologique des Recettes afin de bien séparer la nature de votre revenu :

- **Le registre des achats-reventes**
- **Le registre des commissions d'animation**

Ventes de Marchandises

Date	Référence de la Pièce	Client	Nature	Montant	Mode d'encaissement
01/05/2016	2016/FACT5	DUPONT	Vente de Marchandises	100 €	Chèque
15/06/2016	2016/FACT63	MAURICE	Vente de Marchandises	562,56 €	Espèces
12/12/2016	2016/FACT152	BOB	Vente de Marchandises	25,16 €	Chèque
Chiffre d'Affaires sur ventes en 2016				687,72 €	

Commissions d'Animation

Date	Référence de la Pièce	Client	Nature	Montant	Mode d'encaissement
31/03/2016	BONUS Mars 2016	FOREVER	Commissions d'Animation	180 €	Virement
30/06/2016	BONUS Juin 2016	FOREVER	Commissions d'Animation	230 €	Virement
31/12/2016	BONUS Décembre 2016	FOREVER	Commissions d'Animation	500 €	Virement
Commissions d'Animation en 2016				910 €	

En suivant simplement cette consigne, vous pouvez retrouver les montants indispensables à vos déclarations fiscales annuelles :

Chiffres d'Affaires sur ventes + montant annuel de vos Commissions d'animation.



FRANCHISE EN BASE DE TVA

« TVA non applicable, article 293 B du CGI » doit être mentionnée sur les pièces justificatives.

Le VDI opte pour la « Franchise en base de TVA ».

Le VDI est libre de toute contrainte au regard de la TVA : il ne doit pas la facturer, il ne déduit pas celle qu'il a dû payer pour les besoins de son activité et il ne fait pas de déclaration de TVA aux services fiscaux.

REGISTRE DES ACHATS-REVENTES

DEFINITION

Le VDI acheteur-revendeur doit tenir un registre des achats-reventes.

Le VDI récapitule par année les achats effectués destinés à la revente.

EXEMPLE SIMPLIFIE

C'est un simple tableau de suivi des produits vendus. Les produits ayant servi de testeur lors de réunion ou les achats destinés au foyer ne doivent pas figurer dans ce tableau.

Ventes de Marchandises

Date	Référence de la Pièce	Client	Nature	Montant	Mode d'encaissement
01/05/2016	2016/FACT5	DUPONT	Vente de Marchandises	100 €	Chèque
15/06/2016	2016/FACT63	MAURICE	Vente de Marchandises	562,56 €	Espèces
12/12/2016	2016/FACT152	BOB	Vente de Marchandises	25,16 €	Chèque
Chiffre d'Affaires sur ventes en 2016				687,72 €	

Résultat 2016	A déclarer Annuellement	Charges
Chiffre d'Affaires / Ventes	687,72 €	
Commissions d'Animation	910 €	
Achats		367 €
Marge (Taux de Marge)		320,72 € (1,87)

Le Livre des Recettes permet de connaître les montants à déclarer lors de la déclaration fiscale.

Pour rappel :

- Marge = Prix de Vente – Prix d'Achat
- Taux de Marge = Prix de vente / Prix d'achat = Chiffre d'Affaires sur Ventes / Achat



DOCUMENTS JUSTIFICATIFS


Le VDI doit conserver tous ses documents justificatifs :

- **Le Document d'Informations Précontractuelles (DIP)**
- **Le Bon De Commande (BDC)**
- **Les factures FLP**

DOCUMENT D'INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES (DIP)

C'est une invitation à passer commande.

Avant la prise de commande, le VDI est tenu de fournir au client potentiel, obligatoirement grâce au « document d'informations précontractuelles », mais aussi à l'aide des documents et outils mis à sa disposition par l'entreprise, les informations indispensables à sa décision d'achat.

FOREVER LIVING  **PRODUCTS™**
FRANCE

107, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 01 45 00 05 50 - Fax : 01 45 00 05 65
www.foreverliving.fr
S.A.R.L. au capital de 118.332 € - R.C.S. Paris B361 397 724 - APE 522P - FR 94 361 397 724

Ref : 11130 

DOCUMENT D'INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES (DIP) N°

Ce document n'est pas un contrat. Il n'engage pas le consommateur à passer commande.
La signature de ce document a pour seul objet la preuve du fait que le consommateur a pris connaissance, au recto et au verso, des informations contenues dans l'intégralité de ce document.

Ce document n'a pas été remis lors d'une réunion.
 Ce document a été remis au cours d'une réunion organisée par le vendeur, au domicile d'un consommateur qui a préalablement et expressément accepté que cette opération se déroule à son domicile : Ce DIP est complété par la preuve de réunion N° M. / Mme demeurant

Client :
Nom et Prénom :
Adresse :
CP et Ville :
Téléphone :
Email :

Distributeur agréé :
 VDI Auto-Entrepreneur Société
Nom et Prénom :
Adresse :
CP et Ville :
Téléphone :
Email :

Si vous acceptez que votre email soit ré-expédié à des fins commerciales, cocher la case ci-contre :

VDI : Mentionner le régime social en toutes lettres : N° de SIRET (obligatoire) :
 Autre Cas : N° de SIRET (obligatoire) : Dénomination Sociale :
Forme Sociale : Capitale Sociale : N° TVA Intracommunautaire :

Désignation du Produit	référence	quantité	P.U	Prix Total	Remise

TVA non applicable, article 293B CGI TVA applicable 20% (sauf alimentaire 5.5%, sauf DOM/TOM 8.5%)
Le prix total de vente inclut le prix de revient, la TVA applicable et le prix de revient du document et n'est pas destiné à la vente par ce dernier

Modalités de Paiement : Chèque Espèces
Si la vente n'a pas lieu lors d'une réunion, le paiement interviendra après la signature du présent document et avant la livraison des biens commandés.

Modalités de livraison :
Lieu de livraison : Domicile du Client Domicile d'un tiers*
*est dû signé par le client pour recevoir les biens commandés.

Date de livraison Maximale :

Adresse de livraison : Adresse du client (cf. à l'adresse du client précisée ci-dessus)
 Adresse du Tiers Choisi :

(Conditions générales de vente au verso)
Si vous annulez votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire détachable ci contre

Fait à Exemptaire Client ou Exemptaire Distributeur
Le client reconnaît avoir pris connaissance de ce document d'Informations Précontractuelles, qui ne constitue pas un contrat, et avoir bénéficié du délai qu'il souhaitait, nécessaire à leur compréhension.
La signature du client ne l'oblige pas à passer effectivement commande.
Heure, Date et Signature :

Un exemplaire pour le VDI

Un exemplaire pour le Client




BON DE COMMANDE (BDC)

C'est la validation de la commande.

Si le client final est d'accord avec les termes du DIP, il valide obligatoirement le bon de commande rattaché au DIP.

Ref : 11130


 107, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS
 Tél. : 01 45 00 05 50 - Fax : 01 45 00 05 65
 www.foreverliving.fr
 S.A.R.L au capital de 118.332 € - R.C.S. Paris B351 397 724 - APE 522P - FR 96 351 397 724



BON DE COMMANDE (BDC) N°

Ce présent contrat n'est pas conclu lors d'une réunion.

Ce présent contrat a été conclu au cours d'une réunion organisée par le vendeur, au domicile d'un consommateur qui a préalablement et expressément accepté que cette opération se déroule à son domicile : Ce BDC est complété par la preuve de réunion N° M. / Mme demeurant

Le client reconnaît avoir reçu un exemplaire N° valablement complété du document d'informations précontractuelles liées à la présente commande, et dont un exemplaire lui est annexé. Sauf si cette mention est rayée ci-après, le client reconnaît expressément que les informations du présent contrat renvoient à cette annexe jointe.

Client :

Nom et Prénom :

Adresse :

CP et Ville :

Téléphone :

Email :

S'il vous plaît accepter que votre email soit ré-employé à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :

Distributeur agréé :

VDI Auto-Entrepreneur Société

Nom et Prénom :

Adresse :

CP et Ville :

Téléphone :

Email :

VDI : Mentionner le régime social en toutes lettres : N° de SIRET (obligatoire) :
 Autre Cas : N° de SIRET (obligatoire) : Dénomination Sociale :
 Forme Sociale : Capitale Sociale : N° TVA Intracommunautaire :

Désignation du Produit	référence	quantité	P.U	Prix Total	Remise
				Prix Total	

TVA non-applicable, article 293B CGI TVA applicable 20% (sauf alimentaire 5.5%, sauf DDM/TDM 8.5%)
(sauf produit de remise ci-dessus et (sont destinés) à l'usage personnel du client identifié sur le document et n'est pas sujet en aucun cas destiné à la revente par ce dernier

Modalités de Paiement : Chèque Espèces

Si la vente n'a pas lieu lors d'une réunion, le paiement interviendra après expiration du délai d'interdiction de paiement prévu à l'article L. 121-16-2 du Code de la consommation.

Modalités de livraison :

Lieu de livraison : Domicile du Client Domicile d'un tiers*
*est désigné par le client pour recevoir les biens commandés.

Date de livraison Maximale :

Adresse de livraison : Adresse du client (cf. à l'adresse du client précisé ci-dessus)
 Adresse du Tiers Choisi :

(Conditions générales de vente au verso)

Si vous annulez votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire détachable ci contre

Fait à Exemplaire Client ou Exemplaire Distributeur

Le client reconnaît avoir pris connaissance des informations précontractuelles et avoir bénéficié du délai qu'il souhaitait, nécessaire à leur compréhension. Il reconnaît également avoir lu et accepté les termes du présent bon de commande, y compris les conditions générales de vente, qui se trouvent jointes ce document.

Heure, Date et Signature :

Un exemplaire pour le VDI.

Un exemplaire pour le Client



LES FACTURES FLP

IL EST DE LA RESPONSABILITE DU VDI DE CONSERVER TOUTES SES FACTURES.

Toutes les factures FLP sont envoyées par mail, lors de l'achat des produits.

Elles sont également mises à disposition du FBO dans son espace FBO sur le site www.foreverliving.fr en cliquant sur l'onglet « Mon suivi de commande ».

N° Commande	Date	TTC	CC	Etat	Origine	Pays	Voir
9071795	01/08/2018	632.98 €	4.075	Infos Liv	FBO		

Le FBO peut également télécharger la facture d'un client qui a passé une commande sur la **boutique en ligne** en cliquant sur l'onglet « Mes commandes clients ».

N° Commande	Date	TTC	CC	Etat	Pays	Voir	Réf. Client	Voir	TTC	Marge
1325874	10/12/2017	90.14 €	0.527	Infos Liv			1325877		173.43 €	83.29 €